

MOTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE LE 26 SEPTEMBRE 2019

Alors que les acteurs du recyclage ont déjà prouvé leur investissement et leur capacité en permettant un recyclage de 70 % de tous les déchets d'emballages ménagers, les collectivités locales en charge du service public de prévention et de gestion des déchets, les associations, les fédérations professionnelles et les sociétés publiques locales réunies en assemblée générale du Cercle National du Recyclage le 26 septembre :

- prennent acte des nombreuses avancées pour le réemploi, la réparation, le recyclage et la protection de l'environnement contenues dans le projet de loi relatif à l'économie circulaire ;
- déplorent la défiance du gouvernement vis-à-vis du dispositif de collecte, de tri et de recyclage des déchets d'emballages ménagers mis en place par les collectivités locales pour atteindre les objectifs européens ;
- dénoncent une concertation de pure façade quant à l'opportunité de la consigne des bouteilles de boisson en plastique alors que la décision de l'instaurer semble déjà avoir été prise par le gouvernement et que seules sont discutées les modalités de sa mise en œuvre ;
- regrettent l'absence d'étude d'impact environnemental de la mise en œuvre de la consigne des bouteilles boissons en plastique ;
- alertent sur le coût démesuré de cette mesure uniquement envisagée pour augmenter la seule collecte des bouteilles boissons en plastique ;
- s'alarment de la remise en cause de l'extension des consignes de tri à tous les déchets d'emballages ménagers et craignent tant une complexification qu'une monétisation du geste de tri au détriment du recyclage des autres déchets d'emballages ;
- expriment leur volonté de continuer à œuvrer pour améliorer la collecte et le recyclage de tous les déchets d'emballages dans un climat apaisé de concertation entre toutes les parties-prenantes ;
- mettent l'accent sur le risque d'un déséquilibre territorial entre les zones urbaines et les territoires ruraux tout comme entre la grande distribution et les commerces de proximité ;
- insistent sur la nécessité d'accélérer l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques et de déployer les moyens nécessaires à la progression de la collecte sélective sur tous les territoires avec l'appui de Citéo ;
- réclament en urgence de vraies solutions pour collecter les déchets d'emballages issus des produits consommés hors domicile en cohérence avec le service public de prévention et de gestion des déchets.